

LES ÉTRANGERS DANS LA GRANDE GUERRE

Fiche pédagogique réalisée par le département Éducation du Musée de l'Histoire de l'immigration, novembre 2014.

Objectifs disciplinaires :

Les immigrés et coloniaux ont été plusieurs milliers à combattre aux côtés de la France durant le premier conflit mondial. Ces engagements ont pris des formes différentes en fonction des origines et des motivations de ces hommes. Cette histoire, bien présente dans les programmes scolaires, mérite d'être abordée dans toute sa complexité. Cet outil pédagogique a pour objectif d'en montrer toute la diversité et de l'étudier par le biais de la littérature et du travail de mémoire qui en a été fait après guerre.

Public :

Classes de 3^{ème} et de lycées

Disciplines :

Histoire, Education civique.

Durée des séances :

La synthèse historique permet de faire le point sur le sujet et est essentiellement destinée aux enseignants.

Cet outil peut être utilisé en classe de manière partielle (choix d'un ou deux documents) ou sous forme d'un ensemble documentaire donnant lieu à la rédaction d'une synthèse.

Points d'entrée dans les programmes scolaires :

Ce thème est généralement étudié à l'intérieur du programme d'histoire, dans le cadre de l'étude de la Première Guerre mondiale. Les programmes de Français y font parfois aussi référence.

Vous pourrez retrouver les différents points d'entrée des sujets liés à l'immigration dans les programmes, par discipline et par niveau, des classes de primaire au lycée, dans le document « La place de l'immigration dans les programmes scolaires » en ligne sur notre site internet : <http://www.histoire-immigration.fr/education-et-recherche/la-pedagogie/des-ressources-pour-enseigner>

L'étude des étrangers dans la Grande Guerre peut être menée plus spécifiquement dans ce cadre :

- Troisième/ HISTOIRE : Partie II : Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-1945). Thème 1 : la Première Guerre mondiale, vers une guerre totale.
- Première ES et L/ HISTOIRE : Thème 2 : La Guerre au XX^{ème} siècle. Guerres mondiales et espoirs de paix. Les programmes axent l'étude de la Première Guerre mondiale sur l'expérience combattante dans une guerre totale. Ils recommandent de privilégier la place des hommes et notamment des combattants et des populations.

- Première S/ HISTOIRE : Thème 2: La guerre et les régimes totalitaires. La Première Guerre mondiale, l'expérience combattante dans une guerre totale.
- Première STMG/ST2S/HISTOIRE : Guerres et paix 1914-1945
- Classe préparatoire au CAP/HISTOIRE : thème : Guerre et conflits en Europe au XXème siècle.
- Baccalauréat professionnel, classe Terminale / Français : « Identité, diversité »: étudier la littérature en rapport avec la colonisation et la décolonisation.

Synthèse historique : Les étrangers dans la Grande Guerre

Lors de la Première Guerre mondiale, des centaines de milliers d'étrangers ont combattu dans les rangs de la France. Cette réalité recouvre deux types d'engagements. Les étrangers qui ont choisi de s'engager aux côtés de la France et les troupes coloniales qui ont été recrutées sur volontariat ou sous la contrainte. C'est bien cette double réalité que nous allons tenter d'éclaircir ici afin de montrer les différentes raisons qui ont permis l'inscription dans les corps d'armée français de ces milliers d'étrangers.

Des volontaires étrangers se pressent dans les bureaux de recrutement

Pourquoi des milliers d'étrangers se sont-ils pressés aux portes des bureaux de recrutement français dès l'été 1914 ?

Tout d'abord, le conflit de 1914 est vu comme un conflit idéologique opposant Empires autoritaires et conquérants aux démocraties. La France est ainsi présentée comme le pays des droits de l'homme et de la liberté agressé par l'impérialisme germanique. Les étrangers qui ont trouvé en France la liberté se sentent ainsi impliqués dans la défense de la patrie des droits de l'homme.

D'autre part, la France est, à cette époque, une vaste terre d'immigration. En 1914, des milliers d'immigrés sont déjà présents sur son sol venus pour trouver un travail ou pour des motifs politiques. C'est donc aussi par reconnaissance de l'accueil qu'ils ont reçu en France mais aussi parfois en espérant une régularisation ou une naturalisation plus rapide que des milliers d'entre eux se pressent aux bureaux de recrutement¹.

Enfin, l'accueil des volontaires étrangers est aussi une longue tradition pour l'armée française. Jusqu'à la Révolution française, dans les principales guerres menées par la France, un quart de l'infanterie française est composée d'étrangers. La conscription, mise en place en 1798 par la Révolution française, instaure l'idée d'une armée de citoyens qui écarterait donc l'appel aux étrangers. Et pourtant, on trouve encore des bataillons d'étrangers dans les armées napoléoniennes. Enfin, la conquête de l'Algérie les instaure définitivement avec la création de la Légion étrangère en 1831 puis des tirailleurs algériens en 1841 et des spahis en 1845.

La motivation première des milliers de volontaires qui cherchent à s'engager est bien le sentiment du devoir envers la France. C'est d'ailleurs ce que montre l'appel lancé le 29 juillet 1914 par un groupe d'intellectuels étrangers mené notamment par des personnalités comme l'écrivain Blaise Cendrars : « Des étrangers amis de la France qui ont pendant leur séjour en France appris à l'aimer et à la chérir comme une seconde patrie, sentent le besoin impérieux de lui offrir leurs bras ». Cet appel est suivi de

¹ À la déclaration de guerre, la loi du 5 août 1914 facilite la réintégration dans la nationalité française des Alsaciens-Lorrains et la naturalisation des étrangers qui s'engagent dans l'armée française pour la durée de la guerre.

nombreux autres provenant de différentes nationalités immigrés ou réfugiés en France : les Grecs, les Polonais, les Syriens, les Arméniens, les Juifs étrangers... L'Américain Georges Casmèze envoie une lettre à la communauté américaine de Paris dans laquelle il incite ses compatriotes à s'engager aux côtés de la France « République sœur », en souvenir « des services impérissables dont nous sommes redevables à la France, terre chérie », contre « la barbarie du sabre teutonique »².

Le 3 août 1914, les étrangers vivant à Paris manifestent dans les rues leur soutien à la France en portant des drapeaux français. Ils signent des formulaires d'enrôlement individuels qui sont portés au ministère de la Guerre. Le gouvernement français, tout d'abord surpris par cet enthousiasme, promulgue, le 8 août, un décret stipulant que les étrangers pourront s'engager dans les armées françaises seulement trois semaines après l'entrée en guerre de la France, soit le 21 août.

Chaque communauté a des raisons pour s'engager : l'amour de la France ou la reconnaissance à l'histoire comme les Italiens ou les Américains³ – mais aussi l'envie de faire oublier la neutralité de leur pays, vue parfois comme une forme de lâcheté, la volonté d'en découdre avec une autre nation comme les Grecs avec les Turcs ou encore l'espoir de la création d'une patrie comme les Hongrois, les Tchèques, les Polonais.

Plus de 25 000 étrangers représentant 50 nationalités s'engagent dans les centres de recrutement ouverts partout en France par le ministère de la Guerre. Ces Engagés Volontaires pour la Durée de la Guerre (E.V.D.G.) tels qu'ils sont désignés sont regroupés dans des bataillons spécifiques de la Légion étrangère, les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Régiments de Marche. C'est ainsi que Blaise Cendrars se retrouve versé dans le 3^{ème} Régiment de Marche, un bataillon très « parisien » tel qu'il le décrira dans *La main coupée*⁴, composé de nombreux intellectuels, artisans, ouvriers parisiens et dirigés par des officiers du corps des pompiers de Paris. Il est aussi appelé Régiment de Marche de la Légion étrangère du Camp retranché de Paris ». D'autres, comme le dernier poilu français, Lazare Ponticelli, se retrouvent parfois dans des bataillons spécifiques comme cette « Légion Garibaldienne » composée uniquement d'Italiens – y compris les officiers, fait exceptionnel dans la Légion – qui est le 4^{ème} régiment de marche de la Légion étrangère, dissous en mars 1915. Les Polonais, les Tchèques ont eu aussi le droit de se regrouper dans des bataillons spécifiques et ont reçu l'autorisation d'adosser leur drapeau national au drapeau français. A la suite des énormes pertes subies par ces bataillons sur les champs de bataille de la Somme, de l'Artois, de l'Argonne et de Champagne dans les premiers mois de la guerre, tous ces Engagés volontaires ont été regroupés dans un seul Régiment de Marche de la Légion étrangère à partir de novembre 1915. Ils sont encadrés par des officiers et sous-officiers de la Légion venus d'Afrique ce qui fait dire à Blaise Cendrars : « L'arrivée de ces têtes brûlées de retour d'Afrique, de ces survivants de je ne sais quelles infernales campagnes coloniales (...) qui étaient montés en ligne comme nous commençons à crever de misère et de honte dans les tranchées, nous fit un bien à tous, car chacun de ces damnés, ça se voyaient, était moralement dépouillé de tout, orgueilleux et solitaire ; et c'est cet abominable moral d'homme d'action (...) qui nous servit d'exemple, à nous, jeunes écerclés, enthousiastes ou je m'en-fichistes (...) dont se composait notre III^{ème} Régiment de marche de la Légion étrangère (...) »⁵.

Pour la première fois, la Légion combat sur le sol métropolitain. Certains de ses membres appartiennent à des pays ennemis de la France, l'Autriche ou l'Allemagne surtout. La Convention de La Haye indiquant qu'aucun soldat ne peut être obligé à combattre sa propre patrie, les légionnaires autrichiens et allemands qui le souhaitent sont maintenus en Afrique du Nord ou en Indochine. Les Alsaciens-Lorrains s'engageant dans la Légion deviennent automatiquement français et peuvent alors combattre en

² Tous ces appels sont regroupés dans le livre de Jean-Paul Mahuault *E.V.D.G. Engagés Volontaires pour la Durée de la Guerre à la Légion étrangère*, Grancher Editions, 2013 pages 81 à 91. La participation des Américains fut peu importante en terme de chiffres (200 volontaires) mais elle fut importante symboliquement. Un des symboles reste la fameuse « escadrille La Fayette » composée de pilotes américains, créée en avril 1916, qui se couvrit de gloire dans le ciel français.

³ La France ayant aidé à la lutte pour l'indépendance des Américains au XVIII^{ème} et des Italiens au XIX^{ème}.

⁴ Blaise Cendrars, *La main coupée et autres récits de guerre*, Paris, Denoël, 2013, pp. 312-313. « (...) Notre 3^{ème} Régiment de Marche de la Légion étrangère, le plus parisien de tous les régiments de l'armée française, et le plus intellectuel de tous (...) »

⁵ *Ibid.*

France. L'armée choisit de franciser leurs noms pour éviter les représailles allemandes en cas de capture⁶.

Le 1^{er} Régiment de Marche devient au cours de la guerre une unité de combat d'élite et est plusieurs fois décoré. Même si l'enthousiasme diminue après 1914, des engagements volontaires se produisent jusqu'à la fin de la guerre. Au total, passèrent dans les rangs de la Légion 42 883 E.V.D.G. appartenant à plus de 50 nations dont 5172 furent tués et 30 000 blessés ou disparus⁷.

Les troupes coloniales, une autre réalité historique

On ne peut évoquer les étrangers dans la Grande Guerre sans traiter des troupes coloniales. Les premières ont été créées à la suite de la conquête de l'Algérie. En 1914, la majorité des « indigènes » engagés dans les troupes de spahis ou de tirailleurs sont des sujets français et non des citoyens à l'exception des quelques milliers de citoyens des quatre communes du Sénégal. Lors de l'entrée en guerre de la France, l'idée de faire participer les troupes coloniales à l'effort de guerre est largement partagée au sein de l'armée française notamment grâce aux écrits du général Mangin sur « la force noire »⁸. Le recrutement devient donc massif dans les colonies : 32 000 hommes sont recrutés en 1914 et 1915 et 53 000 en 1916. Pour obtenir de tels chiffres, toutes les méthodes sont permises. Les gouverneurs n'hésitent pas à employer la force et la menace pour recruter le nombre de soldats demandé par la France. Cela entraîne des résistances et des révoltes dont certaines parmi les plus importantes en Afrique. Ainsi la révolte des Bambaras du Bélédougou au Nord du Mali actuel en février 1915 ou encore celle de l'Ouest-Volta, au Sud du Mali actuel de novembre 1915 à juillet 1916. Au point qu'en 1917, le gouverneur général de l'AOF (Afrique Occidentale Française) décide d'un répit dans les recrutements. D'où le chiffre de 12 000 recrutements pour 1917. En novembre 1917, Clemenceau devenu président du Conseil, demande l'aide de Blaise Diagne, premier député africain, pour le recrutement. Blaise Diagne, bien qu'ayant dénoncé les méthodes autoritaires de recrutement, est persuadé, comme beaucoup « d'évolués » africains, que la participation des Africains à l'effort de guerre serait récompensé lors de la victoire par une avancée des droits des colonisés. Il part donc en mission en Afrique de février à août 1918 et recrute ainsi près de 56 000 hommes.

On estime que près de 161 000 colonisés dans les troupes françaises dont 134 000 ont été envoyés combattre en Europe. Certains sont envoyés sur le Front d'Orient, l'état major français étant persuadé que le climat chaud du Front d'Orient leur serait plus favorable.

Ces troupes indigènes ont combattu sur tous les fronts. Elles ont payé un lourd tribut à la Grande Guerre, puisque près de 30 000 colonisés sont morts sur les champs de bataille, soit près de 20% de morts contre 10% pour les Français. Cette mortalité s'explique par deux facteurs : la majorité des troupes coloniales sont versées dans l'infanterie, corps d'armée qui a subi le plus de pertes ; d'autre part, les tirailleurs et les spahis ont toujours été considérés comme des troupes d'élite et ont souvent combattu en première ligne où elles se sont vaillamment illustrées.

La discrimination est pourtant une réalité. Durant la guerre, les soldats coloniaux sont systématiquement séparés. Ils sont mis en « hivernage » dans des camps dans le Sud pour leur éviter les rigueurs de l'hiver. Ils sont hospitalisés dans des hôpitaux dédiés comme l'hôpital provisoire de Nogent-sur-Marne, sis dans le jardin colonial. Après la guerre, les promesses d'égalité ne sont pas tenues. Blaise Diagne et d'autres « évolués » réclament pourtant « la dette de sang » que la France a envers ses colonisés, celle de l'égalité eu égard au devoir accompli. Elle éveille une prise de conscience de l'injustice

⁶ On estime que 10 000 Alsaciens-Lorrains se sont engagés durant la guerre.

⁷ Ces chiffres proviennent de l'article de Jean-Pierre Reynaud, « Les étrangers dans l'armée française au cours de la Grande Guerre », in Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, séance du 19 janvier 2009.

⁸ Le lieutenant-colonel Mangin écrit en 1910 un livre intitulé *La force noire*, dans lequel il plaide pour l'utilisation massive des soldats africains en cas de guerre en Europe.

coloniale chez les anciens artilleurs. Après la guerre, les soldats coloniaux ont d'ailleurs été largement oubliés et laissés à l'écart des grandes commémorations qui ont suivi⁹.

Les étrangers non combattants

Les étrangers ayant participé à l'effort de guerre sans combattre ont aussi été nombreux. Dès l'été 1914, la pénurie de main-d'œuvre masculine est une réalité. Face à la faiblesse numérique de la main-d'œuvre féminine et des prisonniers de guerre, l'appel aux colonies et aux travailleurs étrangers devient une évidence.

Pour les coloniaux, on compte près de 80 000 Algériens, 35 000 Marocains, 18 500 Tunisiens, mais aussi 49 000 Indochinois, 37 000 Chinois, auxquels s'ajoutent des groupes moins nombreux, comme les Malgaches (5 500). « Ces chiffres sont probablement sous-estimés », estime Laurent Dornel. « En effet, une bonne partie des contingents sénégalais et indochinois fut considérée comme impropres au combat et classé "bataillons d'étapes", constituant ainsi une sorte d'armée de manœuvres, d'infirmiers et de brancardiers. Ainsi, il faudrait doubler par exemple le nombre des Indochinois... Les étrangers, quant à eux, viennent pour l'essentiel des pays limitrophes (Espagne, Portugal, Italie) mais on dénombre aussi plus de 20 000 Grecs. »¹⁰

Des travailleurs chinois ont été recrutés par la France mais surtout par le Royaume-Uni au sein du Chinese Labour Corps à la suite d'un accord signé avec les autorités chinoises en décembre 1916. Ils sont amenés sur le front pour effectuer des travaux de terrassement, d'aménagement, de construction de routes et de voies ferrées. Ils sont employés au déchargement des munitions, parfois dans les fermes. A la fin de la guerre, ils effectuent des travaux de déminage et de désobusage. On estime que 2000 d'entre eux ont trouvé la mort sur le sol français.

Officiellement, plus de 225 000 coloniaux et chinois, (soit plus de 7% de la main-d'œuvre militarisée et 16% de la main-d'œuvre civile dans les usines d'armement pour toute la durée du conflit) et au moins autant d'étrangers ont travaillé sur le sol métropolitain pendant la guerre¹¹.

De manière plus marginale, des étrangers s'enrôlent comme volontaires. Ainsi, de nombreux Américains ont choisi de s'engager comme volontaires non-combattants. Beaucoup servirent dans des formations sanitaires comme conducteurs d'ambulance, infirmiers, auxiliaires sanitaires... Une grande partie du matériel médical utilisée par ces volontaires a pu être achetée grâce à des dons provenant de cercles philanthropiques ou de riches citoyens américains.

Le temps des commémorations

A la fin de la guerre, vient le temps des commémorations. Dans les années vingt, fleurissent monuments aux morts et hommages aux combattants. Les étrangers ne sont pas oubliés. A Paris, le 5^{ème} arrondissement accueille une Grande Mosquée en l'honneur des tirailleurs et spahis musulmans. Peu de temps après sont construits l'hôpital franco-musulman de Bobigny et le cimetière y attenant.

Parallèlement, des monuments en l'honneur des soldats coloniaux sont érigés comme celui à la mémoire des tirailleurs sénégalais construit par la ville de Reims.

⁹ Voir le livre et le film éponyme de Medhi Lalloui, *Les poilus d'ailleurs*, éditions Au nom de la mémoire, 2014.

¹⁰ Article de Laurent Dornel pour le Musée de l'histoire de l'immigration « L'appel aux travailleurs étrangers, coloniaux et chinois pendant la Grande Guerre » : <http://www.histoire-immigration.fr/des-dossiers-thematiques-sur-l-histoire-de-l-immigration/l-appel-aux-travailleurs-etrangers-coloniaux-et-chinois-pendant-la-grande-guerre>. Ouvrage de Laurent Dornel : *Les étrangers dans la Grande Guerre*, Editions La documentation française, collection Le point sur, 2014.

¹¹ Pour plus d'information, se reporter à l'article en ligne de Laurent Dornel pour le Musée de l'histoire de l'immigration « L'appel aux travailleurs étrangers, coloniaux et chinois pendant la Grande Guerre » : <http://www.histoire-immigration.fr/des-dossiers-thematiques-sur-l-histoire-de-l-immigration/l-appel-aux-travailleurs-etrangers-coloniaux-et-chinois-pendant-la-grande-guerre>

D'autres communautés étrangères érigent des monuments en mémoire de leurs combattants. Elles lèvent des fonds auprès des leurs. Le cimetière du Père Lachaise à Paris abrite quelques monuments sur une « avenue des étrangers morts pour la France ». Les lieux des combats reçoivent aussi certains de ces monuments comme le monument aux morts en l'honneur des combattants tchèques à Darney¹² dans les Vosges..

Certains de ces monuments sont détruits lors de la Seconde Guerre mondiale par les nazis qui, par idéologie, refusent de laisser sur le territoire qu'ils occupent des réalisations qu'ils condamnent. Ainsi le monument en l'honneur des soldats coloniaux de Reims est-il détruit mais aussi celui en l'honneur de la reconnaissance d'un Etat tchécoslovaque à Darney¹³ ou encore le mémorial juif de Douaumont.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les bibliographies très complètes réalisées par la médiathèque Abdelmalek Sayad du Musée de l'Histoire de l'immigration : http://www.histoire-immigration.fr/sites/default/files/musee-numerique/documents/etrangers_guerre.pdf

Étudier en classe le rôle des étrangers dans la Grande Guerre à partir d'un ensemble documentaire.

I. COMPRENDRE LES RAISONS DES ENGAGEMENTS

Document 1



Appel du 29 juillet 1914 rédigé notamment par Blaise Cendrars et publié dans *Le Matin* du 2 août 1914.

Cet appel paraît le même jour dans d'autres journaux : *Le Figaro*, *Le Gaulois* et le lendemain, date du jour de déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, dans *L'Echo de Paris*, *Le Temps*, *L'intransigeant*.

D'autres appels sont lancés par de nombreuses associations d'étrangers : Juifs, Arméniens, Syriens, Grecs, Polonais, Américains...

« L'heure est grave.

Tout homme digne de ce nom doit aujourd'hui agir, doit se défendre de rester inactif au milieu de la plus formidable conflagration que l'histoire n'ait jamais pu enregistrer.

Toute hésitation serait un crime.

Point de paroles, donc des actes.

¹² Darney, petite commune des Vosges est symbolique pour la communauté tchèque puisque c'est à cet endroit que le 30 juin 1918, le président de la République française, Raymond Poincaré, a reconnu officiellement au nom de tous les Etats alliés, le droit des Tchèques et des Slovaques à vivre dans un Etat indépendant et souverain. A cet occasion, il leur délivre leur premier drapeau.

¹³ Ce monument est d'abord dépecé : le lion en bronze offert à Darney par la nouvelle République tchécoslovaque est démonté et emmené en Allemagne. Puis, le monument est détruit en novembre 1940 par une série d'explosions. Pour plus d'information, voir le site du comité de jumelage de Darney-Slavkov : <http://s400219628.siteweb-initial.fr/le-monument/>.

Des étrangers amis de la France, qui pendant leur séjour en France, ont appris à l'aimer et à la chérir comme une seconde patrie, sentent, le besoin impérieux de lui offrir leurs bras.

Intellectuels, étudiants, ouvriers, hommes valides de toutes sortes - nés ailleurs, domiciliés ici - nous qui avons trouvé en France la nourriture de notre esprit ou la nourriture matérielle, groupons-nous en un faisceau solide de volontés mises au service de la plus grande France.»

L'appel est signé de Ricciotto Canudo, Blaise Cendrars, Léonard Sarluis, Joseph Csaky, Kaplan, Berr, Oknotsky, Dibroski, Isbicki, Schoumoff, Roldireff, Kozline, Essen, Lioschitz, Frisendahl, Israilevitch, Vertepoff.

Blaise Cendrars, de son vrai nom *Frédéric-Louis Sauser*, romancier et poète, est né en Suisse à la Chaux-de-Fond le 1^{er} septembre 1887. Il s'installe en France, à Paris, en 1912 et commence à écrire. Lors de la déclaration de guerre, il s'engage le 3 juillet au sein des volontaires étrangers. Après quelques mois de combat, son régiment est versé dans la Légion étrangère. En 1915, il perd son bras droit en Champagne. Réformé avec la Croix de guerre, il obtient la naturalisation française le 16 janvier 1916. Il apprend à écrire de la main gauche, et rédige de nombreux ouvrages sur son expérience de la guerre dont *J'ai tué ou J'ai saigné*. Après la Seconde Guerre mondiale, il publie une autobiographie libre qu'il fait publier sous différents titres : *L'Homme foudroyé*, *La Main coupée*, *Bourlinguer* et *Le Lotissement du ciel*. Il décède à Paris le 21 janvier 1961.

Document 2

Dans La Main coupée, parue en 1946, Blaise Cendrars raconte son expérience personnelle de la Grande Guerre. Il dresse de multiples portraits des personnages qu'il a côtoyés, des hommes souvent « hauts en couleur », la plupart étant des étrangers engagés volontaires ou des légionnaires.

Un peu d'histoire :

Dès la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, le 3 août, des milliers de volontaires se présentent aux bureaux de recrutement de l'armée française. Pris de court, l'armée ne sait comment réagir et propose de n'accepter les recrutements volontaires qu'à partir du 21 août (soit le 20^{ème} jour de la mobilisation), pensant que l'enthousiasme s'estompera. Lorsque les bureaux rouvrent leurs portes, ce sont encore des milliers de volontaires – environ 8000 – qui s'engagent sous le statut d'« engagés volontaires pour la durée de la guerre ». Ils constituent des régiments spécifiques, comme le « 3^{ème} régiment de marche du camp retranché de Paris », dans lequel est incorporé Blaise Cendrars. Au total, plus de 32 000 hommes, représentant plus de 50 nationalités, s'engagent ainsi. Mais, dès 1915, au vu du nombre important de morts dans ces bataillons, ils sont versés dans la Légion étrangère, dans le 1^{er} régiment de marche.

« Il y avait chez nous des étrangers qui s'étaient engagés par amour pour la France beaucoup plus que par haine de l'Allemagne, et non seulement des intellectuels et des artistes, mais aussi des commerçants et des négociants ; et non seulement ils avaient quitté leur boutique, leur commerce et leur standing de vie à Paris ou en province pour mériter leur naturalisation ou gagner la régularisation de leur situation politique ou de famille, mais beaucoup étaient venus de l'étranger, voire des pays d'outre-mer, avaient quitté femmes et enfants, car tous n'étaient pas jeunes, et sans aucun esprit d'aventure ils étaient venus en France signer un engagement pour la durée de la guerre, puis ils s'en retourneraient dans leur pays d'origine. »

QUESTIONS :

1. Doc 1. Pour quels motifs les étrangers sont-ils appelés à s'engager aux côtés de la France ?
2. Quelle est la nationalité de Blaise Cendrars ? Son pays d'origine est-il engagé dans la guerre ?
3. Que lui a coûté son engagement ? Montrez en quoi cette blessure est symbolique pour un écrivain.
4. Doc 1 et 2. Quelles sont les différentes motivations évoquées par Blaise Cendrars pour ces volontaires étrangers ?
5. Enumérez les différentes catégories d'étrangers présents dans ces bataillons.

Document 3 : Les volontaires tchèques



Groupe de volontaires tchèques au Palais-Royal avant leur départ pour Bayonne, 23 août 1914

©Collections du Sokol de Paris. - (JPEG, 100.7 ko) Source : Site Internet du ministère des Affaires étrangères.

Un peu d'histoire :

Dès le mois de juillet 1914, la communauté tchèque de Paris manifeste contre l'ultimatum adressé par Vienne à la Serbie. Après le déclenchement de la guerre, à l'appel des deux principales associations tchèques de Paris, la Rovnost et le Sokol, quelques trois-cents volontaires se font admettre dans la Légion étrangère. Le Sokol (en tchèque, « le faucon ») est un mouvement de gymnastique collective visant à l'éducation physique et morale de la nation fondé en Bohême en 1862. Le Sokol de Paris, créé en 1892, proche des nationalistes français, est la principale association des Tchèques de la capitale, très nombreux dans le quartier du Palais-Royal.

Les volontaires tchèques, ayant reçu le surnom de compagnie « Na Zdar », sont transférés sur le front de Champagne le 23 octobre 1914. Ils sont notamment engagés en Artois, en Champagne, dans la Somme et à Verdun. Les pertes sont considérables. A l'arrière les intellectuels tchèques demandent la création d'un État tchécoslovaque indépendant dès 1915. Le 16 décembre 1917, une armée tchécoslovaque autonome est autorisée par décret du président de la République Poincaré ; elle constitue une étape décisive de la marche vers l'indépendance.

Document 4



<http://bacpro13.over-blog.com/article-les-usa-et-les-deux-guerres-mondiales-100258551.html>. ©Droits réservés



<http://www.encyclopedie.bsditions.fr/article.php?pArticleId=125&pChapitreId=30567&pSousChapitreId=30569&pArticleLib=Les+probl%8emes+politiques+%5BHistoire+%3A+1900%2C+%92Europe+domine+le+monde-%3E1900%A0%3A+L%92Europe+domine+le+monde%5D>. ©Droits réservés

QUESTIONS (Docs 3 et 4) :

1. Dans quel Empire se trouvent les Tchèques ? Dans quel camp combat cet empire ?
2. Que souhaitent les associations tchèques de France en luttant aux côtés de la France ? Ont-ils obtenu satisfaction ?
3. Quels sont les symboles affichés sur la photo qui prouvent l'attachement des Tchèques à la fois à la France et à leur patrie ?
4. Ces hommes ont-ils été obligés de partir à la guerre ?
5. Quelles sont les motivations de cette association pour faire combattre les Tchèques aux côtés de la France ?

Document 5 : Les volontaires catalans

Un peu d'histoire : les volontaires catalans sont issus pour la plupart du milieu « catalaniste », expression politico-culturelle visant à la reconnaissance du peuple catalan, de ses institutions et de sa culture. Ses militants cherchaient par tous les moyens à obtenir une reconnaissance mondiale de leur patrie, la Catalogne, culturellement et constitutionnellement parlant. La Première Guerre mondiale a été l'occasion pour eux de prouver leur courage et la ténacité de leur engagement, mais également de se positionner de manière active face à la monarchie espagnole qui restait neutre dans ce conflit.

Dans les premiers mois de la guerre de nombreux volontaires s'engagent au sein de la Légion étrangère française, y compris les nationalistes catalans (militants exilés en France ou militants encore en activité dans leurs pays d'origine). Leur affectation sera majoritaire au sein des unités du 1^o régiment étranger. Environ 32 000 étrangers ont été enrôlés dans les régiments de marche de la Légion étrangère entre août 1914 et avril 1915. Le 11 novembre 1915, toutes ces unités fortement éprouvées par les combats, fusionnent et donnent naissance au régiment de marche de la Légion étrangère.

Les débats ont fait rage dans la presse catalane à propos d'un possible engagement auprès des alliés qui, une fois la guerre finie, auraient pu appuyer, au nom du sacrifice consenti, la reconnaissance du droit d'autodétermination de la Catalogne. L'Histoire en a décidé autrement. Pour les nationalistes catalans, la fin de la guerre sera ressentie comme un coup de poignard dans le dos de la part de la France. Les autorités françaises ont refusé aux rares Voluntaris Catalans rescapés de participer au défilé de la victoire avec leur propre drapeau. Quant aux représentants de la Catalogne à Versailles, ils furent chassés par Georges Clémenceau selon la phrase désormais connue « Allons messieurs, pas d'histoire ! ».

« Durant tout le mois de septembre de cette année, nos frères travaillent pour libérer la petite Serbie des griffes des buses impériales. (...) Nous, légionnaires catalans qui nous battons maintenant au côté des Serbes, contre ceux qui violent leur territoire, qui profanent leur juridiction, nous ne pouvons dire ô combien notre âme est dévouée et notre noble pensée est convaincue...

(...) En face nous avons un chemin de terre, et à une cinquantaine de mètres se trouve la première ligne occupée par les ennemis. A 7 H, l'artillerie commence à bombarder les positions bulgares-turques, jusqu'à 13 H, heure où se termine la terrible tempête. Alors, nous recevons l'ordre de mettre les sacs à dos et la baïonnette au canon du fusil. Passé dix minutes, nous sortons du fossé et nous nous alignons comme si nous étions à la parade, chantant tous « La Marseillaise ». En nous voyant, les impérialistes nous barrent la route, nous arrêtant avec une averse de bombes. Nous chantons plus fort encore et nous continuons d'avancer comme s'il ne se passait rien.

(...) Nous sommes venus ici pour aider les Serbes, prêts à tout donner, et une fois la tâche terminée, ayant reçu les honneurs et la gloire d'avoir contribué à la restauration nationale de la Serbie, leurs fils nous remercieront toute la vie, l'Europe émancipatrice et le monde civilisé s'en souviendront toujours, et la Catalogne s'en sentira enorgueillie d'avoir des fils comme nous autres, les légionnaires... ».

Extrait du journal du sous-officier Viguier, cité par Arnau de Vilanova, publié le 11 novembre 1916 dans l'hebdomadaire barcelonais de l'Unió Catalanista, *La Nació*

QUESTIONS :

1. Qui sont les volontaires catalans ? Quelle est leur nationalité ? Leur pays est-il impliqué dans la Grande Guerre ?
2. Sur quel front combattent les volontaires catalans ?
3. Dans quel corps d'armée combattent-ils ? Pour quel pays ? Citer l'extrait du texte qui permet d'affirmer leur adhésion à ce pays ?
4. Contre qui combattent les volontaires catalans ?
5. Qu'espèrent-ils obtenir de leur engagement dans la guerre ? Ont-ils obtenu gain de cause ?

Document 6 : Les volontaires italiens à travers la figure de Lazare Ponticelli

« La vie de Lazare Ponticelli, Français né Italien en 1897, est l'un des miroirs du XIX^{ème} siècle. Il a survécu, dernier des combattants de la Grande Guerre. Il est ainsi devenu le témoin, le héros, la figure de proue d'une foule d'anonymes (...) dont les traces s'effacent. On les célèbre chaque 11 novembre. (...) Mais on oublie qu'ils furent des hommes de chair donc de souffrance, d'amour, d'espoir. Lazare était aux côtés de ces jeunes hommes fauchés en Champagne ou dans les Dolomites. Car il fut à la fois soldat sur le front français et le front italien. En 1914, il doit dissimuler son âge, seize ans, afin de pouvoir s'engager dans la Légion étrangère. Il combattra en 1914 et 1915 dans les tranchées de l'Argonne et devant Verdun. Mais l'Italie entre à son tour en guerre en mai 1915 et Lazare, toujours italien, est démobilisé contre son gré, conduit à Turin. Enrôlé dans les troupes alpines, il combat les Autrichiens.

Il ne cherche pas les honneurs. (...) Peut-être aussi Lazare Ponticelli exprime-t-il son désir de ne pas voir sa vie enfouie dans l'abîme tragique de la Grande Guerre. Elle fut, certes, pour lui, (...) l'épreuve majeure. La confrontation, à chaque instant de chaque jour avec la mort. (...) La guerre est aussi, pour lui et des milliers d'étrangers, l'occasion de montrer qu'ils sont prêts à verser leur sang pour la nation, en signe de reconnaissance. « *J'ai voulu défendre la France, parce qu'elle m'avait donné à manger. C'était une manière de dire merci* », déclare Lazare Ponticelli. Car c'est la faim qui a d'abord marqué sa vie.

Né en Emilie, à Bettola, un village situé à 1000 mètres d'altitude, il est le fils de la misère. Entre 1880 et 1914, des millions d'Italiens quittent leur pays et se répandent dans le monde entier (...). La vie de Lazare Ponticelli est ainsi exemplaire de cette fin du XIX^{ème} siècle. Pas de pain. Pas de chaussures. Pas d'école. Pas de travail. La mère dans les rizières de la vallée du Pô. Riz amer. Les sept enfants faméliques. Le père cordonnier, menuisier, aidant les paysans à vendre leurs bêtes. Puis le départ de la mère pour la France, « *ce paradis où l'on mange* ». Le père et un frère qui meurent. La famille qui se désagrège. Lazare, enfant presque abandonné, se met seul en route pour la France.

On découvre, à le suivre, la vie des émigrés d'alors ! Les Italiens. Il s'installe parmi eux à Nogent-sur-Marne, prêt à accepter toutes les tâches pour survivre (...). En 1913, après avoir obtenu son livret de travail, il fonde avec un jeune camarade italien une entreprise de ramonage. Et à seize ans il conduit ainsi ses premiers chantiers. Mais en 1914 commence le grand massacre. Le suicide collectif des Européens. Engagé dans la Légion étrangère, Lazare multiplie les actes de bravoure... « *Je ne voulais pas quitter mon bataillon et laisser mes camarades pour rejoindre l'Italie. La Légion a fait de moi un Français, c'était profondément injuste. (...)* ».

« Lazare Ponticelli, le dernier visage de la Grande Guerre » par Max Gallo, de l'Académie française, in « Soldats de France », *Hommes et migrations*, n°1276, nov-déc 2008.



Bottes portées par Lazare Ponticelli lors de la Première Guerre mondiale. Portrait de Lazare Ponticelli. Présentés parmi d'autres objets et documents dans la Galerie des dons, Musée de l'Histoire de l'immigration, Paris. ©Musée de l'Histoire et des cultures de l'immigration

Un peu d'histoire : au moment de l'entrée en guerre de la France, la communauté italienne est la plus nombreuse sur le sol français. Les volontaires italiens sont les plus nombreux à s'engager. Ils sont 8000 le soir du 3 août 1914 à se présenter devant les bureaux de recrutement à Paris. Pour certains, il s'agit d'échapper à la faim et à la misère et ceux qui, en échange d'un engagement pour la durée de la guerre, échappent à une expulsion et protègent ainsi leur famille, assurée de pouvoir rester en France.

*Certains Italiens (2354 volontaires) choisissent de s'engager dans la Légion étrangère et négocient de pouvoir organiser un régiment spécifiquement italien, le 4^{ème} régiment de marche du 1^{er} régiment étranger. Il est majoritairement composé d'immigrés italiens déjà domiciliés en France, comme Lazare Ponticelli. Elle prend le nom de **Légion garibaldienne** car elle est sous le contrôle de Peppino Garibaldi, petit-fils du héros de l'indépendance italienne. Elle est dissoute en mars 1915, au moment de l'entrée de l'Italie dans la guerre aux côtés de l'Entente. Ses membres reçoivent l'ordre de quitter le territoire français et d'incorporer l'armée italienne.*

QUESTIONS :

1. En quoi les bottes de Lazare Ponticelli sont-elles symboliques de son histoire personnelle et de cette période ?
2. Quelles raisons motivent Lazare Ponticelli à s'engager pour la France ? Dans quel corps d'armée s'engage-t-il ? Pourquoi doit-il mentir sur son âge ?
3. Pourquoi peut-on dire que Lazare Ponticelli est un héros de la France ?

Document 7 : Les soldats coloniaux

Extrait de la pièce Les Coloniaux d'Aziz Chouaki.

Résumé : Février 1916. Dans un village du Djurdjura, Mohand Akli, insouciant berger kabyle, se prélassait à l'ombre d'un figuier. Au loin, de l'autre côté de la Méditerranée, la bataille de Verdun fait rage. Aziz Chouaki, romancier, dramaturge et musicien contemporain, nous raconte l'histoire fabuleuse du poilu Mohand Akli qui quitte son pays natal pour reprendre le fort de Douaumont et convoque avec beaucoup d'humour, la mémoire des soldats coloniaux engagés dans la Grande Guerre.

Un peu d'histoire :

Les soldats coloniaux ont été mobilisés dans la Grande guerre par l'armée française. Sur 8 millions de soldats français mobilisés, la mobilisation des troupes coloniales aura concerné 565 000 combattants venus de toutes les colonies françaises. Ils ont participé à toutes les grandes batailles : La Marne, Verdun, La chemin des Dames... On estime leurs pertes à 97 100 tués ou disparus¹⁴.

« Bon, ce jour-là, j'étais dans mon douar, dix-sept ans, douce lumière grise, farouche Kabylie, octobre granit, ballon de chiffon, on jouait au foot avec Zizou, non, c'est un autre, pieds nus, gandouras sales, des yaouleds*, quoi, couleur sépia.

Trois camions sur le bas côté, suivis d'une charrette, militaires français, armes et baïonnettes pointées. Le lieutenant tient un long fouet dans la main. Ils entrent dans le douar, silence.

-Allez, celui-ci, il fera l'affaire, l'autre aussi, le bougnoulalou, là. Dépêchons, fissa, dépêchons.

À coups de fouet, il choisit les volontaires, les gars sont montés de force, à coups de pieds dans les camions. Zzt, la brûlante langue du fouet sur mon dos, allez hop, je finis dans la charrette, avec dix autres garçons du douar. Certains sont passés au travers, parents riches, ils payent un remplaçant.

Direction Alger, le port, où des milliers de militaires s'affairent, armement, canons. On nous parque dans un coin, autour de nous des anciens, zouaves, marsouins, chacals, turcos, spahis. Un caporal au physique chafouin vient vers nous en gueulant :

-Allez, toi le raton, suis-moi, ainsi que vous autres.

On le suit, à la fin de la journée, de paperasse en saluts militaires, je finis à coups de pied dans le 2^E régiment de tirailleurs algériens, 6^E bataillon, 3^E section. »

Les Coloniaux, Aziz Chouaki, Ed Mille et une nuits, 2009, p. 23-24.

* Yaouled : au Maghreb, désigne un jeune cireur de chaussures des rues

Document 8

Extrait de la pièce Les Coloniaux d'Aziz Chouaki.

« Oui, les raisons. Regarde Barhoum par exemple, lui, il s'est engagé uniquement pour la beauté de l'uniforme, rien à foutre de la France, lui, c'est les boutons dorés de la vareuse, il croyait que c'était de l'or. Zizou, non, c'est pas, lui c'est la misère, en a marre, sept gosses braillards et morveux, indigence d'Epinal aux pieds nus, oui, lui, sa raison c'est le salaire de la panse, le pécule trébuchant et bien sonnante. D'autres pour la bagarre, tenez, Rachid Filila, il se castagne dix fois par jour, pour rien ; Tu lui dis « Ca va ? ». Il te répond, « Sale con, moi ? ». Non, il n'est pas sourd, Fila, il est juste malade, c'est autre chose ; Tu lui dis « merci », il te saute dessus, coup de tête, à te mordre l'oreille, une peste scientifique. Alors, pour lui, le guerre, t'es payé pour castagner, tu parles d'une aubaine, mon ami. »

Les Coloniaux, Aziz Chouaki, Ed. Mille et une nuits, 2009, p. 31.

¹⁴ Chiffres extraits de l'article de Joseph Savès, site Herodote.net (17/08/2014)

QUESTIONS :

1. Doc 7 et 8. Dans quel pays se déroule l'action ? Pourquoi ? Expliquez en précisant le statut de l'Algérie à cette période et ses liens avec la France.
2. Doc 7. Commentez la phrase suivante et particulièrement le mot « volontaire » : *À coups de fouet, il choisit les volontaires, les gars sont montés de force, à coups de pieds dans les camions.*
3. Doc 7. Comment pouvait-on éviter d'être choisi ? Est-ce possible en France métropolitaine ?
4. Doc 7 et 8. Quel est le niveau de langue utilisé ? Définissez la tonalité du texte.
5. Doc 8. Donnez les trois raisons qui ont poussées ces hommes à l'engagement en utilisant un niveau de langue soutenu, en justifiant vos réponses par un extrait du texte.
6. Comparez les raisons des engagements dans le doc 8 et ce qui est décrit dans le doc 7. Que pouvez-vous en conclure ?

Document 9 : Les travailleurs coloniaux

Photo de gauche : Tonkinois travaillant à la cueillette dans les jardins de Trianon, Versailles © Albert Harkingue / Roger Viollet // photo de droite : Ouvriers Tonkinois encadrés par des soldats français le 26 mai 1917 © Bibliothèque de documentation internationale contemporaine-MHC¹⁵



Un peu d'histoire: Dès l'été 1914, la pénurie de main-d'œuvre masculine nationale s'impose aux autorités françaises comme un des problèmes les plus aigus. La féminisation du marché du travail et le nombre relativement faible des prisonniers de guerre s'avèrent insuffisants, si bien que le recours aux travailleurs étrangers, coloniaux et chinois apparaît une solution nécessaire. Si les flux de travailleurs libres ne sont pas négligeables, en réalité la très grande majorité des étrangers et des coloniaux sont recrutés par l'État français. Officiellement, plus de 225 000 coloniaux et chinois (soit plus de 7% de la main-d'œuvre militarisée et 16% de la main-d'œuvre civile dans les usines d'armement pour toute la durée du conflit) et au moins autant d'étrangers ont travaillé sur le sol métropolitain pendant la guerre.

Les travailleurs tonkinois sont rattachés au Service de la main-d'œuvre coloniale et chinoise (SOTC), qui dépend d'abord du ministère de l'Armement, puis rattaché au début 1916 à la Direction des Troupes Coloniales du ministère de la Guerre. Organe militarisé, il comprend plusieurs sections correspondant chacune à une "race" de travailleurs. Ils sont surveillés de manière très rigoureuse: contrôle postal, obsession réglementaire et disciplinaire... Ils sont aussi l'objet d'un grand renfermement comme l'atteste l'obligation qui leur est faite de loger dans des dépôts et dans des camps le plus souvent situés à la périphérie des villes, composés de baraques Adrian où les conditions de vie sont très précaires, voire vraiment difficiles.

QUESTIONS :

1. De quelle origine sont ces travailleurs coloniaux ? Où se situe leur colonie ?
2. Comment sont-ils habillés ? Comment pouvez-vous interpréter le port de cette tenue ?
3. Par qui sont-ils encadrés ? Pourquoi ?
4. Quels types de travaux leur fait-on faire ? Pourquoi ?

¹⁵ <http://www.histoire-immigration.fr/des-dossiers-thematiques-sur-l-histoire-de-l-immigration/les-travailleurs-indochinois-en-france-pendant-la-seconde-guerre-mondiale/html>

SYNTHÈSE

A l'aide de l'ensemble des documents étudiés, résumez en un tableau récapitulatif, les différents types d'engagement des étrangers dans la Grande Guerre.

Raisons de la participation à la Grande Guerre (engagements volontaires ou contraints)	Personnes concernées (étrangers, coloniaux, immigrés)	Dans quelles conditions ? (au front, à l'arrière, conditions de vie, où ...)	Documents

II. ECRIRE LA GUERRE

Document 10 : poème de Guillaume Apollinaire

Poète, critique et romancier, **Guillaume Apollinaire**, de son vrai nom *Wilhelm Albert Włodzimierz Apollinary de Waz-Kostrowicki*, est né le 26 août 1880 à Rome (Italie). Né d'une mère russe issue d'une famille de la petite noblesse polonaise et d'un père suisse italophone, il passe sa jeunesse à voyager dans toute l'Europe. Il s'installe à Paris en 1899 où ses premiers poèmes sont publiés. En août 1914, lorsque la guerre éclate, il cherche à s'engager dans l'armée française mais son statut d'étranger l'en empêche. Il est autorisé à s'engager en décembre, en parallèle d'une demande de naturalisation qu'il vient de déposer. Devenu artilleur, il rédige des poèmes où l'exaltation de la guerre moderne alterne avec le patriotisme. Alors qu'il vient juste d'être naturalisé français, il est blessé par un obus le 17 mars 1916 et doit être trépané. Affaibli par sa blessure, il décède le 9 novembre 1918 de la grippe espagnole à Paris.

Il y a

Il y a un vaisseau qui a emporté ma bien-aimée
Il y a dans le ciel six saucisses* et la nuit venant on dirait des asticots dont naîtraient les étoiles
Il y a un sous-marin ennemi qui en voulait à mon amour
Il y a mille petits sapins brisés par les éclats d'obus autour de moi
Il y a un fantassin qui passe aveuglé par les gaz asphyxiants
Il y a que nous avons tout haché dans les boyaux de Nietzsche de Goethe et de Cologne**
Il y a que je languis après une lettre qui tarde
Il y a dans mon porte-cartes plusieurs photos de mon amour
Il y a les prisonniers qui passent la mine inquiète
Il y a une batterie*** dont les servants s'agitent autour des pièces
Il y a le vaguemestre**** qui arrive au trot par le chemin de l'Arbre isolé

Il y a dit-on un espion qui rôde par ici invisible comme l'horizon dont il s'est indignement revêtu et avec quoi il se confond
 Il y a dressé comme un lys le buste de mon amour
 Il y a un capitaine qui attend avec anxiété les communications de la T.S.F.**** sur l'Atlantique
 Il y a à minuit des soldats qui scient des planches pour les cercueils
 Il y a des femmes qui demandent du maïs à grands cris devant un Christ sanglant à Mexico
 Il y a le Gulf Stream***** qui est si tiède et si bienfaisant
 Il y a un cimetière plein de croix à 5 kilomètres
 Il y a des croix partout de-ci de-là
 Il y a des figues de Barbarie sur ces cactus en Algérie
 Il y a les longues mains souples de mon amour
 Il y a un encrier que j'avais fait dans une fusée de 15 centimètres et qu'on n'a pas laissé partir
 Il y a ma selle exposée à la pluie
 Il y a les fleuves qui ne remontent pas leur cours
 Il y a l'amour qui m'entraîne avec douceur
 Il y avait un prisonnier boche***** qui portait sa mitrailleuse sur son dos
 Il y a des hommes dans le monde qui n'ont jamais été à la guerre
 Il y a des Hindous qui regardent avec étonnement les campagnes occidentales
 Ils pensent avec mélancolie à ceux dont ils se demandent s'ils les reverront
 Car on a poussé très loin durant cette guerre l'art de l'invisibilité

Guillaume Apollinaire (1880 - 1918)

Vocabulaire :

* Saucisses : dirigeables allemands qui avaient une forme de cylindre

** Les noms « Nietzsche » et « Goethe » font référence à des auteurs allemands et « Cologne » est une ville en Allemagne.

*** Batterie : plusieurs canons

**** vaguemestre : maire d'un village

***** T.S.F. : Transmission sans fils, radio militaire

***** Gulf Stream : ou dérive Nord Atlantique : courant marin chaud qui baigne les côtes de l'Europe en provenance du Golfe du Mexique

***** Boche : surnom péjoratif donné aux Allemands.

QUESTIONS :

1. Dresser la liste des armes citées par l'auteur qui ont été utilisées lors de la Première Guerre mondiale.
2. Montrer que l'auteur parle aussi de la mort dans son poème et qu'elle fait partie du quotidien du soldat. Quelles sont les images utilisées pour en parler ?
3. Comment l'auteur évoque-t-il le fait que cette guerre soit une guerre mondiale ?
4. Quelle est l'autre préoccupation de Guillaume Apollinaire en dehors des combats ?
5. Qu'a voulu montrer l'auteur avec la répétition « il y a » à tous les vers. Expliquer ensuite le contraste avec les derniers vers.

Document 11 : Extrait des Coloniaux d'Aziz Chouaki

Résumé : Les soldats coloniaux de la pièce se retrouvent à la bataille de Verdun, en 1916. Aziz Chouaki présente la violence de la bataille.

« On est à une dizaine de mètres, quand trois obus, un derrière l'autre, achèvent d'écrêter la colline et emportent Barthoum et Frida, les morceaux de leur chair se mêlant en l'air, au ralenti, confettis en suspens, un bras, la walkyrie, une main, une oreille, un œil, l'Andalou, d'amour toujours, pour retomber dans la poussière, poudre, silence.

On enterre tout le monde à la va-vite, Flifla, Youssef, Barthoum, Frida, Guibert, Mimiss le vivant, le non-jumal restant, qui est devenu autiste, depuis que son double n'est plus là. Enfin, on met des morceaux de viande sur des morceaux de viande, barbaque sur barbaque. Puis, pelletée sur pelletée, on est bien peu de chose.

On rentre enfin dans le fort de Douaumont, libéré, sa cuirasse de béton déflagrée, des zouaves, des Vietnamiens, des Turcos*, des d'ici, des de partout, à éteindre un gigantesque incendie avec l'aide des prisonniers allemands.

Les troufions, dépenaillés, pattes folles, grands blessés, barbe hirsute, leur tenue déchiquetée, simple décalcomanie de la peau du fort, zébrures, crevasses.

Et voilà, c'est fini, le fort a été repris, 50 millions d'obus auront été tirés sur un front de 15 kilomètres. (...) Maintenant, je dois partir, ma mission est terminée, je tourne le dos à Douaumont, à Verdun et je me dirige doucement vers le sud, à la maison. (...)

Et là-bas aussi, bien sûr, les marguerites, c'est Flifla, le frère Mimiss, Guibert le jambon-beurre, Youssef, et tous les numéraux autres, à donner la face d'ange de leurs vingt ans à la Guerre, cet Ogre de toujours, vorace broyeur de fraîcheur d'homme. >>

*turcos = soldats turcs (formulation familière)

QUESTIONS :

1. Quels sont les soldats engagés dans ce combat ? Relevez les noms. D'où viennent-ils ?
2. Comment l'auteur arrive-t-il à montrer l'horreur de la guerre ? Relevez les passages qui le montrent.
3. Relevez les différents niveaux de langage. Quel effet cela donne-t-il au texte ?
4. A quoi la guerre est-elle comparée en fin de texte ? A quelle littérature fait penser cette image ?

Document 12 : Aux Tirailleurs Sénégalais morts pour la France (1938) de Léopold Sédar Senghor

Né au Sénégal en 1906, Léopold Sédar Senghor est professeur Agrégé de grammaire en 1935, puis enseigne successivement à Tours au lycée Descartes et à Saint-Maur-des-Fossés. Il fait partie de la Résistance pendant le régime de Vichy, et deviendra plus tard Président de la République du Sénégal de 1960 à 1980. Poète symboliste, membre de l'Académie Française, il fut le chantre de la négritude et du métissage culturel. Il rend dans ce poème un hommage vibrant aux exclus des lieux de mémoire : pendant la première Guerre Mondiale, de 1914 à 1918, 189 000 soldats trouvèrent la mort sur les champs de bataille.

Voici le Soleil

Qui fait tendre la poitrine des vierges

Qui fait sourire sur les bancs verts les vieillards

Qui réveillerait les morts sous une terre maternelle.

J'entends le bruit des canons - est-ce d'Irun ? * On fleurit les tombes, on réchauffe le Soldat Inconnu.

Vous, mes frères obscurs, personne ne vous nomme.

On vous promet 500 000 de vos enfants à la gloire des futurs morts, on les remercie d'avance, futurs morts obscurs

Die schwarze Schande ! **

Ecoutez-moi, Tirailleurs Sénégalais, dans la solitude de la terre noire et de la mort

Dans votre solitude sans yeux, sans oreilles, plus que dans ma peau sombre au fond de la Province

Sans même la chaleur de vos camarades couchés tout contre vous, comme jadis dans la tranchée,

jadis dans les palabres du village

Ecoutez-moi, tirailleurs à la peau noire, bien que sans oreilles et sans yeux dans votre triple enceinte de nuit.

Nous n'avons pas loué de pleureuses, pas même les larmes de vos femmes anciennes
 Elles ne se rappellent que vos grands coups de colère, préférant l'ardeur des vivants.
 Les plaintes des pleureuses trop claires
 Trop vite asséchées les joues de vos femmes comme en saison sèche les torrents du Fouta***
 Les larmes les plus chaudes trop claires et trop vite bues au coin des lèvres oublieuses.
 Nous vous apportons, écoutez-nous, nous qui épelions vos noms dans les mois que vous mourriez
 Nous, dans ces jours de peur sans mémoire, vous apportons l'amitié de vos camarades d'âge.
 Ah ! puissé-je un jour d'une voix couleur de braise, puissé-je chanter
 L'amitié des camarades fervente comme des entrailles et délicate, forte comme des tendons.
 Ecoutez-nous, morts étendus dans l'eau au profond des plaines du Nord et de l'Est.
 Recevez le salut de vos camarades noirs, Tirailleurs Sénégalais

* Irun : ville du pays basque, en Espagne, qui fut bombardée par l'armée franquiste en 1936 (symbole de la guerre d'Espagne de 1936 à 1939).

** Die Schwarze Schande (la « Honte Noire » en allemand) : le stationnement en Allemagne de bataillons sénégalais (10 000 soldats noirs cantonnés en Rhénanie et dans la Sarre - Rheinland-Pfalz und Saarland) est à l'origine d'un déchaînement de racisme dans la presse outre-Rhin, à partir de 1920.

*** Fouta : région du Fouta Toro, territoire sénégal-mauritanien de l'Afrique Sub-Saharienne.

QUESTIONS :

1. A qui s'adresse Léopold Sédar Senghor ? Ces hommes sont-ils vivants ou morts ? Justifiez.
2. Relevez tous les mots et expressions qui font référence à la peau noire ou au noir. Pourquoi l'auteur multiplie-t-il ces références ?
3. Que reproche Léopold Sédar Senghor à la France ? Que propose-t-il de faire en réponse ?

III. LES LIEUX DE MEMOIRE

Au lendemain de la guerre, les autorités françaises ont voulu rendre hommage à ces volontaires étrangers et aux coloniaux qui avaient aidé la France en combattant ou en travaillant pour elle. De nombreux monuments et plaques commémoratives témoignent de ces engagements. Certains émanent aussi de nombreuses associations qui ont voulu perpétuer la mémoire de ces étrangers ayant combattu ou travaillé en France durant la Grande Guerre.

Document 11 : La Grande Mosquée de Paris et le cimetière musulman de Bobigny



photographies © Droits réservés

Un peu d'histoire : Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la Mosquée de Paris est construite en hommage aux soldats musulmans tombés sur les champs de bataille, mais aussi en témoignage de la puissance d'un Empire protecteur de l'islam. Elle est inaugurée en 1926, au cœur du Vème arrondissement parisien. A la suite de la

mosquée, est construit un hôpital franco-musulman à Bobigny (inauguré en 1935) puis un cimetière musulman pour y enterrer les personnes décédées dans cet hôpital construit sur la même commune, sur le site de la Haute-Borne. Les cimetières confessionnels sont pourtant interdits depuis la loi du 14/11/1881. Mais des cimetières privés peuvent être créés par dérogation s'ils sont rattachés à un hôpital ou un hospice. Le décret présidentiel du 4 janvier 1934 a donc contourné le principe de laïcité des cimetières en autorisant la création d'un cimetière privé annexe de l'hôpital franco-musulman.

QUESTIONS :

1. Quel est le lien entre la construction de la Grande Mosquée de Paris et l'engagement des troupes coloniales dans la Grande Guerre ?
2. Quels autres monuments ont été construits par l'Etat français ?

Document 12 : Le cimetière chinois de Noyelle sur Mer

Le cimetière chinois de Nolette (à Noyelle-sur-Mer, Picardie) est le plus grand des cimetières chinois de France (qui en compte 17). Elle abrite 838 tombes de jeunes Chinois, recrutés par le Chinese Labor Corps pour participer à l'effort de guerre en France, entre 1917 et 1919. 20 000 sont morts sur le territoire français. Le cimetière chinois de Nolette, en rendant hommage à ces morts anonymes, remplit, tant vis-à-vis du public que de la communauté chinoise, une fonction pacificatrice et réconciliatrice.

Un peu d'histoire :

En décembre 1916, un accord signé entre la Grande-Bretagne et la Chine portait sur l'emploi de travailleurs chinois sur le front occidental. Leur contrat stipulait qu'ils ne pouvaient en aucun cas être versés dans des unités combattantes. Les premiers volontaires débarquèrent en janvier 1917 sur le territoire français où une trentaine de camps furent organisés. Sept d'entre eux étaient localisés dans le Pas-de-Calais et la Somme, dont celui de Noyelles-sur-Mer, au hameau de Nolette, qui comptait 3 000 places. La France ayant signé le même type d'accord, on estime que 140 à 160 000 «coolies» prirent ainsi part indirectement aux opérations militaires.

Dès 1919 s'organisa le retour vers la Chine par vagues successives. Il fallut presque deux ans pour achever l'opération. Le bilan des morts, estimés à 2 000, paraît insuffisant : cette population, fragilisée par l'exil, a été décimée par la tuberculose puis, en 1918-1919, par la grande épidémie de grippe espagnole, ou encore victime de bombardements ou d'accidents.



© droits réservés. Photos Valérie Esclangon-Morin

QUESTIONS :

1. Quelles sont les marques sur les monuments qui font référence à la culture chinoise ?
2. Quelle inscription est gravée sur cette tombe ? Qu'est-ce que cela vous indique-t-il sur l'identité du travailleur enterré ici ?
3. A quelle date ce travailleur est-il décédé ? Qu'est-ce que cela peut-il nous apprendre sur les conditions de vie de ces travailleurs ?

Document 13 : les mémoriaux du cimetière du Père Lachaise (Paris 11^{ème})



Monument aux Tchécoslovaques pour la France (cimetière du Père Lachaise)

« A la mémoire de ses fils glorieusement tombés dans la Grande Guerre 1914-1918 sur le sol français pour la France et la liberté de leur patrie la Tchécoslovaquie » © Droits réservés

Un peu d'histoire: Le cimetière du Père-Lachaise est le plus grand cimetière de Paris intra muros et l'un des plus célèbres dans le monde. Situé dans le 20^e arrondissement de la ville, de nombreuses personnes célèbres y sont enterrées. Outre les tombes, le cimetière abrite des monuments dédiés à une personnalité ou à un groupe de personnes dont les monuments aux combattants étrangers morts pour la France durant la Grande Guerre :

- Monument aux Arméniens morts pour la France ;
- Monument aux Belges morts pour la France ;
- Monument aux Grecs morts pour la France ;
- Monument aux Italiens morts pour la France ;
- Monument aux Soviétiques morts pour la France ;
- Monument aux Tchécoslovaques morts pour la France.

QUESTIONS :

1. Décrire le monument. Quels sont les personnages représentés ?
2. Qu'a voulu représenter le sculpteur avec cette scène ? En quoi est-elle en lien avec le texte gravé sur le monument ?
3. En quoi la présence de ces monuments est-elle importante pour la mémoire de la Grande Guerre ?

Document 14 : le mémorial juif de Douaumont (Verdun)

Le mémorial juif se situe à l'ossuaire de Douaumont, bâtiment et cimetière militaire réalisés pour accueillir les morts de la bataille de Verdun (février à décembre 1916), près de Verdun.

Ce monument, de 25 mètres de long et de 15 de haut, a été construit par l'architecte verdunois Stern en 1938 pour honorer la mémoire des victimes juives de la Première Guerre mondiale. Photo ©Droits réservés



Un peu d'histoire : Lors de l'entrée en guerre de la France en août 1914, de nombreux appels ont émané d'étrangers appelant leurs compatriotes à s'engager aux côtés de la France. Les Juifs étrangers ont, eux aussi, rédigé un appel à la fois en français et en hébreu dont voici un extrait : « Frères ! La France, pays de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ; la France qui a libéré l'humanité ; la France qui, la première de toutes les nations, nous a reconnus, à nous juifs, les droits de l'homme et du citoyen ; la France où nous trouvons, nous et nos familles, depuis de longues années, un refuge et un abri, la France est en danger ! (...) C'est le moment de payer notre tribut de reconnaissance au pays où nous avons trouvé l'affranchissement moral et le bien-être matériel. Juifs immigrés, faites votre devoir, et vive la France ! ». A la suite de cet appel, des milliers de signatures de juifs s'engageant à défendre la France furent transmises au bureau de recrutement des Invalides. Parmi les engagés volontaires pour la durée de la guerre figuraient plusieurs milliers de juifs étrangers à qui ce mémorial fait honneur.

QUESTIONS :

1. Que représente le monument ? En quoi cela fait-il référence à la religion juive ?
2. Quelles sont les motivations des juifs étrangers pour se battre pour la France en 1914 ?
3. Que symbolise la bataille de Verdun dans la Première Guerre mondiale ?
4. Rechercher quelles autres communautés religieuses ont leurs tombes à l'ossuaire de Douaumont.

Document 15 : Monument de la ville de Reims « aux héros de l'Armée noire »



œuvre du sculpteur Paul Moreau-Vauthier et de l'architecte Auguste Bluysen (Coll. Michel Thibault). ©Droits réservés / <http://carnetdepassage.wordpress.com/2012/08/07/memoires-de-gloires-et-dinfortunes-les-tirailleurs-senegalais-au-secours-de-reims-et-de-la-france-1918-2008/>

Ce monument est l'œuvre d'un sculpteur et ancien Poilu, Paul Moreau-Vauthier, qui a combattu aux côtés des tirailleurs africains à Verdun. Il commémore l'action héroïque des tirailleurs sénégalais pour défendre la ville de Reims en 1918. En 1924, le monument aux héros de l'Armée Noire qu'on lui a commandé est inauguré à Reims. Quelques mois plus tard, la même statue est érigée à Bamako, dans l'actuel Mali.

Pendant ce temps, « l'Allemagne, vaincue, humiliée par l'occupation de la Rhénanie, lance une violente campagne contre la présence de soldats sénégalais, malgaches et nord-africains. » Ce monument est donc pour les Français « l'occasion de dénoncer cette campagne infamante, connue sous le nom de Honte noire », selon Cheikh Sakho. Pas étonnant alors que dès 1940, le monument soit détruit par les Allemands à leur arrivée dans la ville... En 1963, le maire de Reims de l'époque, Jean Taittinger, décide d'en reconstruire un, mais sans tenir compte du modèle précédent.*

Lors du 90ème anniversaire de la Première Guerre mondiale, la mairie de Reims et l'Aman (Association pour la mémoire des armées noires) décident de la construction d'un monument aux morts qui sera une réplique de la statue de Bamako, datée de 1924. Le projet est lancé en 2009. Le monument est installé dans le Parc de Champagne de Reims, mais la plaque est restée vierge car une polémique s'est instaurée autour de cette reconstitution. Des plaintes ont été déposées empêchant ainsi l'inauguration officielle de la statue.

**Cheikh Sakho, « Les statues ressuscitent aussi », in Reims 14-18. De la guerre à la paix. (Strasbourg, 2013).*

QUESTIONS :

1. Que représente ce monument ? Décrivez-le ?
2. Quels combattants commémore-t-il ?
3. Dans quel autre pays se trouve la copie de ce monument ? Pourquoi ?
4. D'après le texte, qu'est-ce qui arrive au monument lors de la Seconde Guerre mondiale ? Pourquoi ?

Synthèse : A l'aide des documents de cette dernière partie sur la mémoire, complétez le tableau ci-dessous :

	Document 11	Document 12	Document 13	Document 14	Document 15
Nom du monument					
Type de monument *					
Date de construction					
Lieu de construction					
Signification (Quelle personne le monument a-t-il voulu commémorer ?)					
Ce monument a-t-il été ensuite détruit ? Si oui par qui et pourquoi ?					

* type de monuments: vous pouvez choisir entre: Cimetière, bâtiment civil, bâtiment religieux, monument aux morts.